ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 27429

présenté par
Mme Brulebois, Mme Bessot Ballot, Mme Pascale Boyer, Mme Fontenel-Personne, M. Simian et Mme Bureau-Bonnard

---

ARTICLE 46

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.